



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de  
l'environnement, de l'aménagement et  
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques et des nuisances  
Service régional eau et milieux aquatiques

Paris, le 09/08/2021

**Affaire suivie par :**

Delphine ROUCHON (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 44

Philippe VERJUS (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 09

**Courriel :** [driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)

**Objet :** Suivi de l'étiage en Ile-de-France

**PJ :** Bulletin du 26 juillet au 08 août 2021

**Référence :** Circulaire du 18 mai 2011 relative aux mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les deux semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Ile-de-France. Pour chacun des 28 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la quinzaine écoulée, appelée VCN3 aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur la Banque Hydro. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

Pour chaque station de suivi, 4 niveaux de seuils ont été définis :

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont interdits ; les prélèvements pour l'alimentation en eau potable sont restreints au minimum.

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

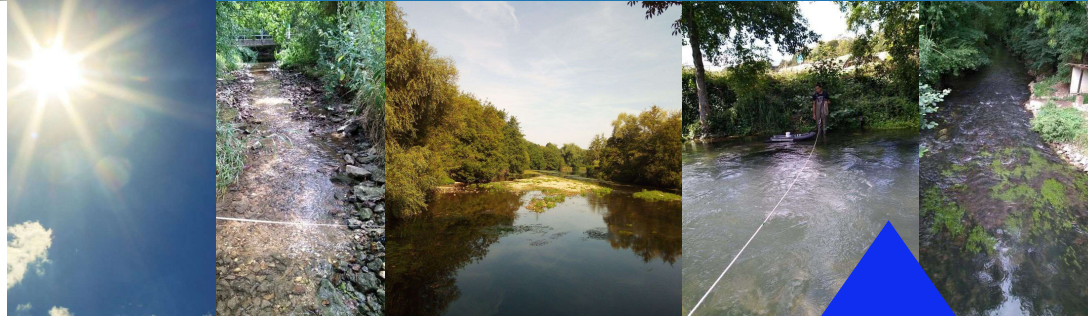
#### **Liens utiles :**

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>



# Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

**Du 26 juillet au 08 août 2021**

**N°5**

édité le 09/08/2021

## Synthèse

Suite aux intempéries importantes du milieu du mois de juillet, les niveaux sont globalement redescendus. La météo a encore été orageuse sur la quinzaine, les cumuls de précipitations sont hétérogènes sur les différents sous-bassins, mais restent faibles. Les débits des grands cours d'eau, faiblement impactés par les dernières précipitations, poursuivent leur baisse tout en restant éloignés des seuils de vigilance. La tendance des débits des petites rivières diffère en fonction des secteurs impactés ou non par les orages. Ainsi, la Mauldre à Aulnay-sur-Mauldre sort de la vigilance tandis que le Petit Morin à Montmirail descend autour de son seuil d'alerte. Selon les prévisions météorologiques, les prochains jours seront secs avec une augmentation de la température. Les débits devraient donc descendre de manière généralisée.

## Grandes rivières

Les précipitations importantes du milieu du mois de juillet permettent aux débits des grandes rivières de se tenir éloignées des seuils de vigilance malgré une tendance à la baisse qui devrait se poursuivre dans les prochains jours.

Sur 7 stations, on compte :

- 0 station en vigilance.
- 0 station en alerte.
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

## Petites rivières

La situation des petites rivières est hétérogène. La majorité des cours d'eau ont été touchée par les orages de la dernière quinzaine et se maintiennent voire sortent d'une situation de vigilance malgré les baisses de niveaux qui s'engagent rapidement après l'arrêt des précipitations. Pour certains cours d'eau, les précipitations ont été trop faibles pour se maintenir c'est le cas du Petit Morin à Montmirail.

Sur 21 stations réglementaires, on compte :

- 2 stations en vigilance : Pommeuse sur le Grand Morin, Pont-sur-Vanne sur la Vanne
- 1 stations en alerte : Montmirail sur le Petit Morin
- 0 station en alerte renforcée.
- 0 station en crise.

## Situation des nappes

Les indicateurs piézométriques sont tous en situation normale.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 0 piézomètre en vigilance.
- 0 piézomètre en alerte.
- 0 piézomètre en alerte renforcée.
- 0 piézomètre en crise.

## Bilan synthétique de la quinzaine

### Météo



Chaud et Sec

### Débits



Baisse normale

### Nappes



Vidange

Prochain bulletin d'étiage le 24 août 2021

QR code du bulletin



## SOMMAIRE

Situation des rivières .....	p.3
Carte de suivi de l'étiage .....	p.3
Débits des rivières .....	p.4
Evolution des débits journaliers .....	p.5
Bilan annuel des bulletins .....	p.7
Situation des nappes .....	p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique .....	p.8
Evolution des piézomètres .....	p.9

# Situation des rivières

## Carte de suivi de l'étiage Situation du 08/09/2021



### Etat de criticité de la situation d'étiage

- QJ non calculables sur toute la période
- Station sans état de vigilance particulier
- Station en état de vigilance
- Station en état d'alerte
- Station en état d'alerte renforcée
- Station en état de crise



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Débit des rivières

## Tableau des débits

	Station	Seuils (m³/s)				VCN3 (m³/s)	Situation 26/07	Situation 09/08	Indice de confiance
		V	A	AR	C				
Grandes rivières :									
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	<b>90</b> le 07/08/2021			
Oise	Creil	32	25	20	17	<b>104</b> le 06/08/2021			
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	<b>173</b> le 06/08/2021			
Seine	Alfortville	64	48	41	36	<b>179</b> le 06/08/2021			
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	<b>308</b> le 06/08/2021			
Seine	Vernon	170	131	113	100	<b>449</b> le 07/08/2021			
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	<b>57</b> le 06/08/2021			
Petites rivières :									
Essonne	Boulancourt (**)	0.32	0.32	0.20	0.20	<b>0.99</b> le 02/08/2021			
Essonne	Ballancourt	5.5	4.4	3.9	3.5	<b>6.5</b> le 02/08/2021			
Grand Morin	Pommeuse	2.4	2.1	1.9	1.7	<b>2.3</b> le 01/08/2021	Vigilance	Vigilance	
Loing	Episy (Loing)	5.3	3.6	3.0	2.6	<b>14.0</b> le 01/08/2021			
Lunain	Episy (Lunain)	0.36	0.21	0.17	0.13	<b>0.38</b> le 01/08/2021			
Mauldre	Beynes	0.43	0.36	0.31	0.27	<b>0.70</b> le 01/08/2021			
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1.10	0.90	0.78	0.71	<b>1.16</b> le 01/08/2021	Vigilance		
Orge	Morsang-sur-Orge	1.6	1.4	1.2	1.0	<b>2.3</b> le 03/08/2021			
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0.27	0.23	0.18	0.15	<b>0.28</b> le 31/07/2021			
Petit Morin	Montmirail	0.57	0.49	0.42	0.36	<b>0.47</b> le 02/08/2021	Vigilance	Alerte	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0.25	0.19	0.17	0.15	<b>0.31</b> le 26/07/2021	Vigilance		
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0.037	0.021	0.015	0.012	<b>0.097</b> le 02/08/2021			
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0.011	0.011	0.005	0.005	<b>0.031</b> le 02/08/2021			
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0.33	0.27	0.24	0.22	<b>0.41</b> le 01/08/2021			
Surmelin	Saint-Eugène	0.80	0.61	0.56	0.53	<b>0.98</b> le 01/08/2021	Vigilance		
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0.35	0.26	0.23	0.20	<b>0.48</b> le 08/08/2021			
Vanne	Pont-sur-Vanne	4.00	3.00	2.40	2.00	<b>3.49</b> le 02/08/2021	Vigilance	Vigilance	
Voulzie	Jutigny	1.00	0.65	0.48	0.32	<b>1.60</b> le 26/07/2021			
Yerres	Courtomer [Paradis]	0.034	0.034	0.010	0.010	<b>0.121</b> le 02/08/2021			
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0.100	0.082	0.070	0.060	<b>0.108</b> le 08/08/2021	Vigilance		
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0.42	0.31	0.26	0.22	<b>1.20</b> le 07/08/2021			
Stations non réglementaires (***) :									
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0.16	0.13	0.12	0.11	<b>0.15</b> le 31/07/2021	Vigilance	Vigilance	
Petit Morin	Jouarre [Vanry]	0.99	0.76	0.66	0.59	<b>1.14</b> le 26/07/2021			

- (\*) station gérée par la DREAL Normandie  
 (\*\*) station gérée par la DREAL Centre  
 (\*\*\*) station non réglementaire, donnée à titre d'information

VCN3 débit moyen sur trois jours consécutifs, le plus faible de la quinzaine

- V seuil de vigilance  
 A seuil d'alerte  
 AR seuil d'alerte renforcée  
 C seuil de crise

**Indice de confiance** : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

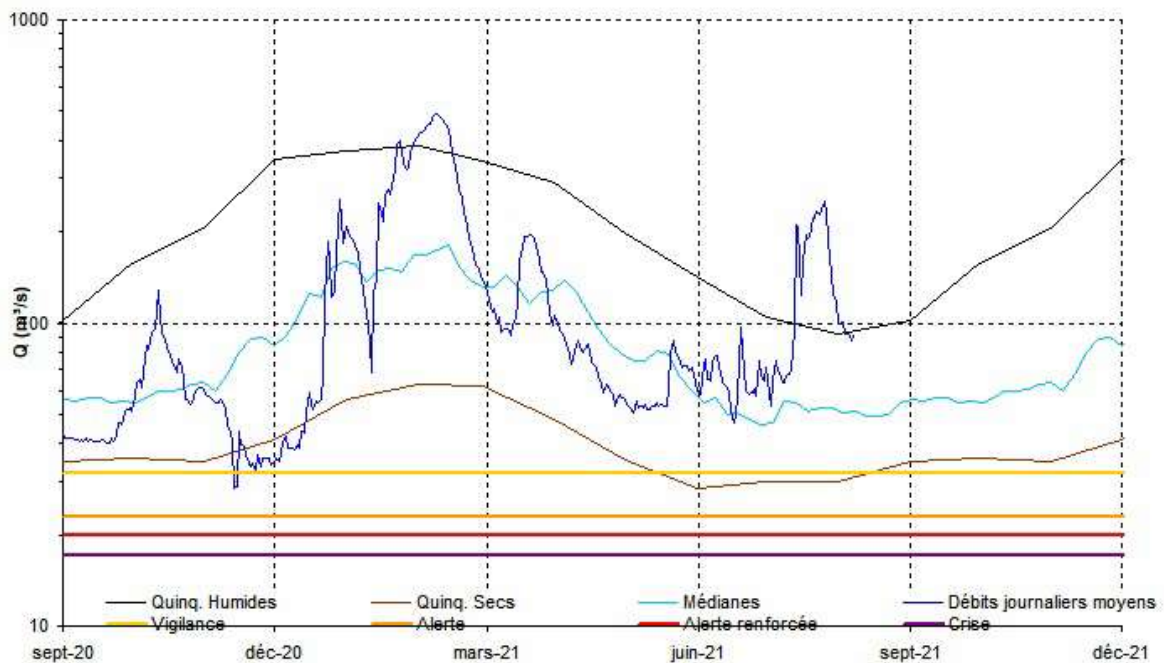
- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur la Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr> et via le logiciel HYDRO2.

# Evolution des débits journaliers depuis septembre 2019 pour quelques stations représentatives

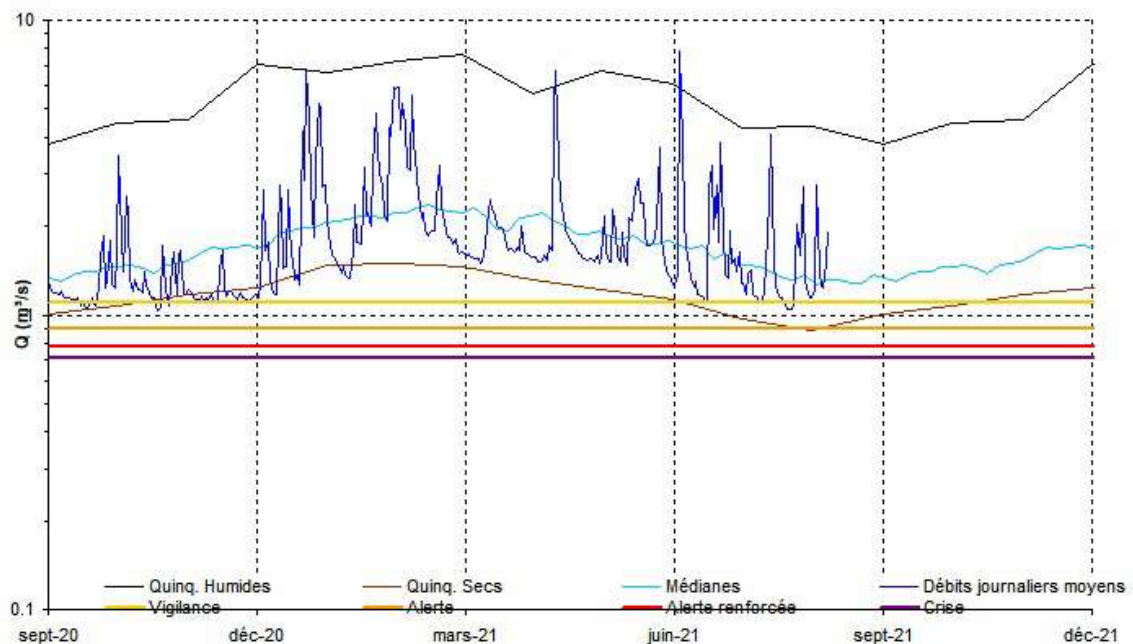
## La Marne à Gournay-sur-Marne

Les intempéries du milieu du mois de juillet ont provoqué une crue sur la Marne permettant de conserver des débits nettement au-dessus des niveaux de vigilance malgré la baisse en cours.



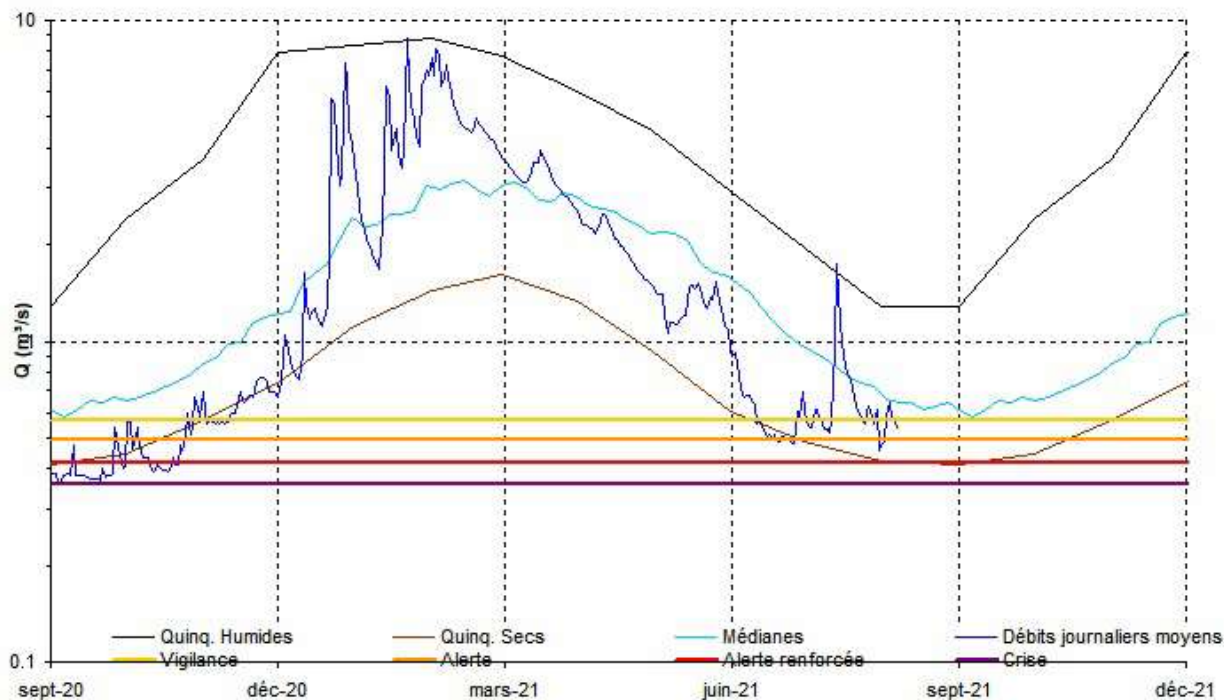
## La Mauldre à Aulnay-sur-Mauldre [Centre]

La succession d'épisodes de précipitations de cette dernière quinzaine permet de faire remonter les débits de la Mauldre au-dessus de son seuil de vigilance. La tendance devrait être à nouveau à la baisse avec l'absence de précipitations annoncée pour les prochains jours.



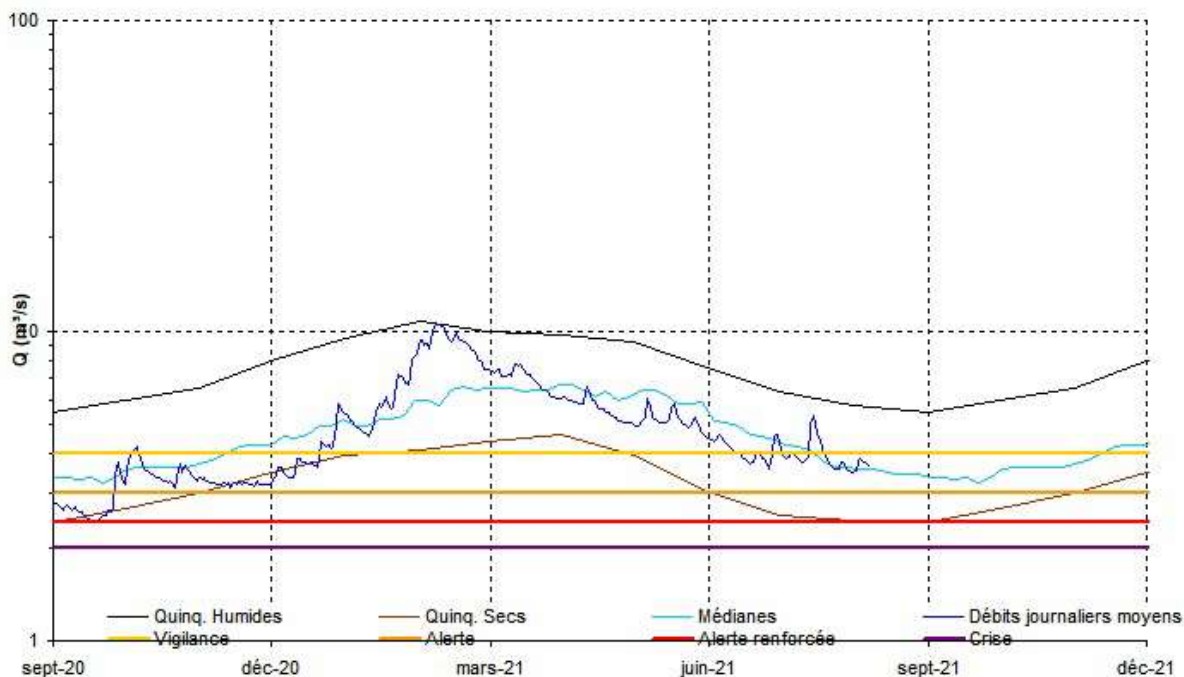
## Le Petit Morin à Montmirail

Malgré les précipitations intenses qui ont impacté le Petit Morin, les niveaux redescendent rapidement suite à l'arrêt des précipitations. Sur cette dernière quinzaine, le Petit Morin à Montmirail vient ainsi flirter avec son seuil d'alerte. La situation devrait s'aggraver compte tenu des prévisions météorologiques sèches annoncées.



## La Vanne à Pont-sur-Vanne

La Vanne reste en situation de vigilance. Les orages de la quinzaine ont faiblement impacté cette station permettant aux débits de se maintenir légèrement en dessous du seuil de vigilance. L'absence de précipitations devrait amener les débits de la Vanne à baisser rapidement.





	Station	Seuils (m <sup>3</sup> /s)				N°1 14/06	N°2 28/06	N°3 12/07	N°4 26/07	N°5 09/08	N°6 23/08	N°7 06/09	N°8 20/09	N°9 04/10	N°10 18/10	N°11 02/11	N°12 15/11	N°13 29/11	...
		V	A	AR	C														...
Grandes rivières :																			
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17														
Oise	Creil	32	25	20	17														
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32														
Seine	Alfortville	64	48	41	36														
Seine	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45														
Seine	Vernon	170	131	113	100														
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11														

Petites rivières :					
Essonne	Boulancourt (*)	0,32	0,32	0,20	0,20
Essonne	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27
Mauldre	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71
Orge	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours	0,011	0,011	0,005	0,005
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,00	3,00	2,40	2,00
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32
Yerres	Courtomer [Paradis]	0,034	0,034	0,010	0,010
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22

Stations non réglementaires (**):					
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11
Petit Morin	Jouarre [Vanny]	0,99	0,76	0,66	0,59


	2,3	2,2	2,2	2,2	2,3														
				1,05															
		0,48	0,52	0,54	0,47														
	0,23	0,22		0,24															
		0,036																	
				0,71															
		3,69	3,77	3,6	3,49														
				0,096															

0,16	0,15		0,14	0,15															

V	3	5	3	7	3														
A	0	1	0	0	1														
AR	0	0	0	0	0														
C	0	0	0	0	0														

(\*) station gérée par la DREAL Centre  
 (\*\*) station non réglementaire, donnée à titre d'information

# Situation des nappes

## Etat des piézomètres

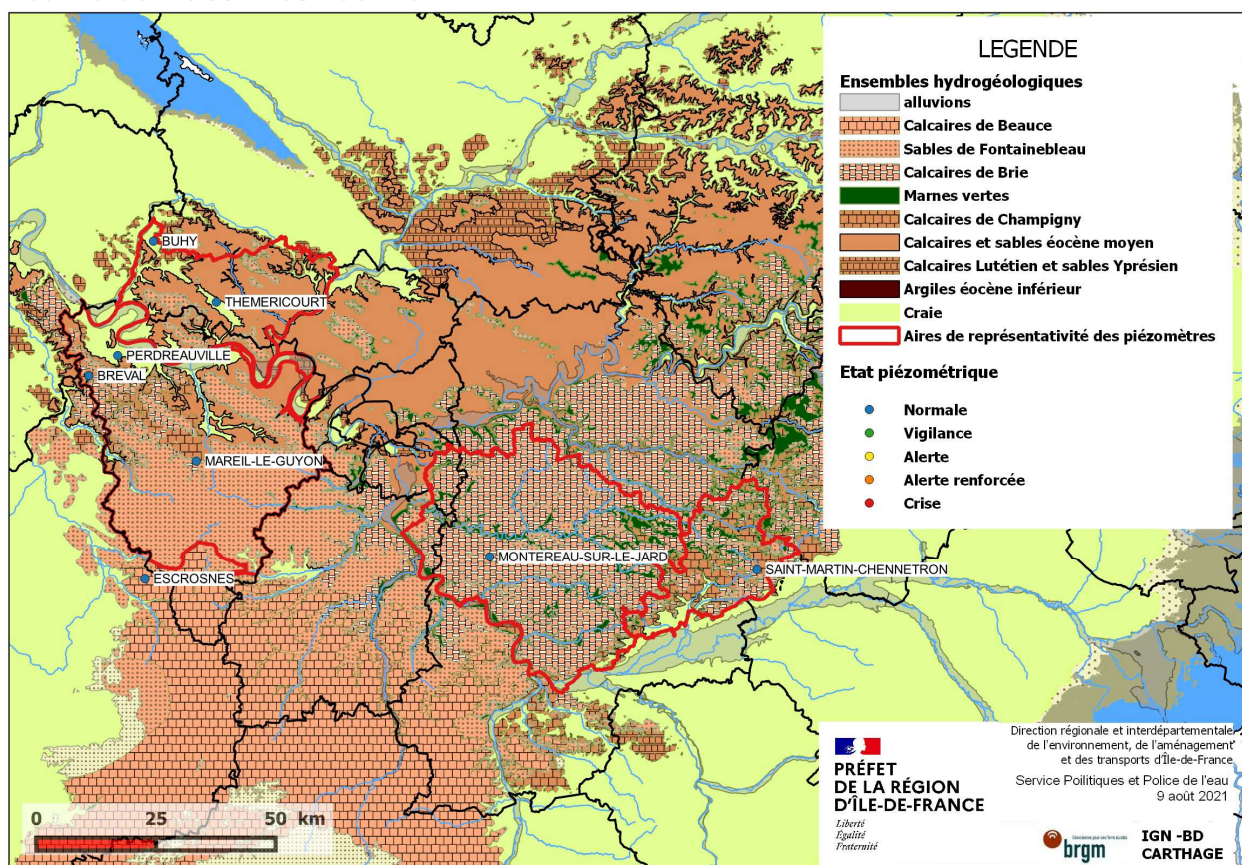
### Tableau des tendances

La vidange des nappes est générale mais globalement modérée.

Piézomètre de référence	Situation par rapport aux seuils définis dans les arrêtés sécheresse
Buhy (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Mareil le Guyon (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE
Montereau-sur-le-Jard (nappe de Champigny en Brie)	NORMALE
Perdreauville (nappe de la craie du Mantois)	NORMALE
Saint Martin Chenetron (nappe du Champigny en Brie)	NORMALE
Théméricourt (nappe de la craie du Vexin Français)	NORMALE
Bréval (nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix)	NORMALE

## Carte de suivi de l'état piézométrique

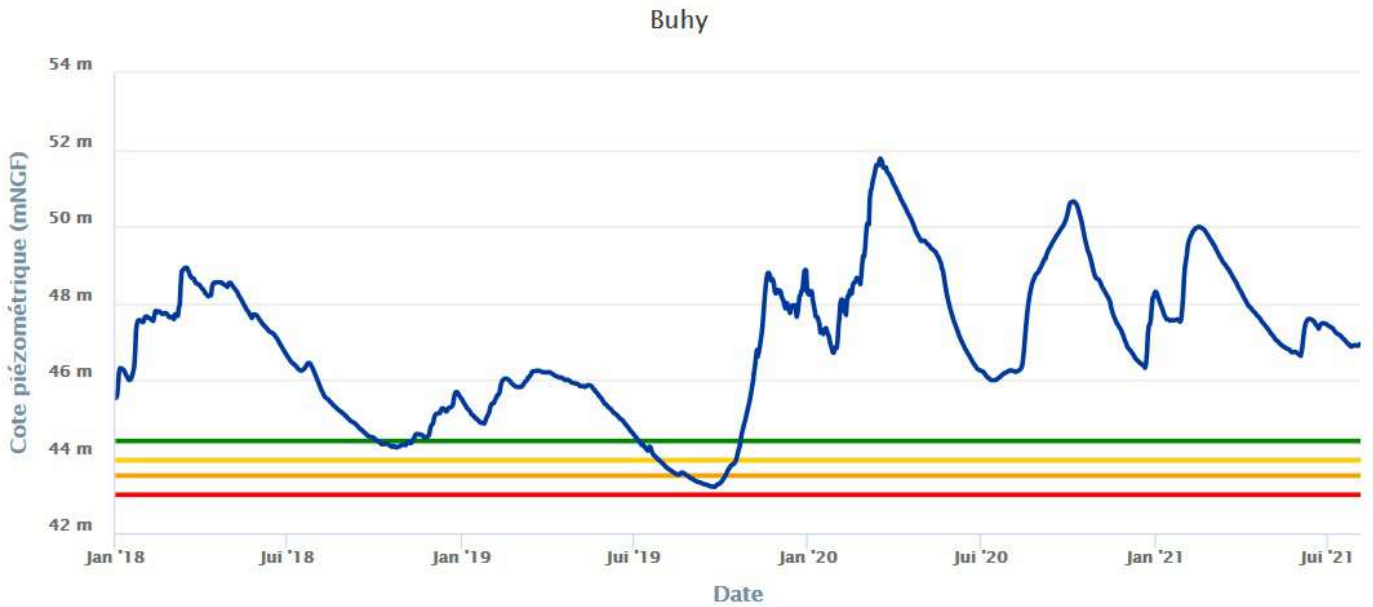
### Carte du bassin concerné



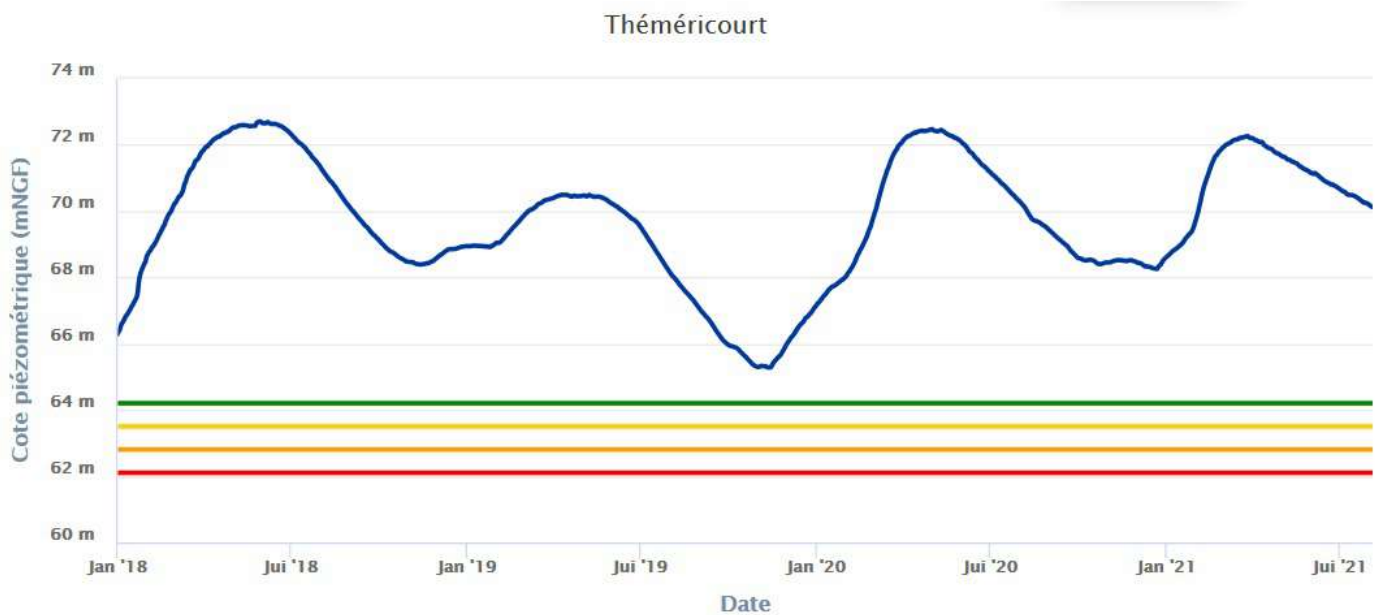
# Etat des piézomètres

## Nappe de la craie du Vexin Français

### Buhy

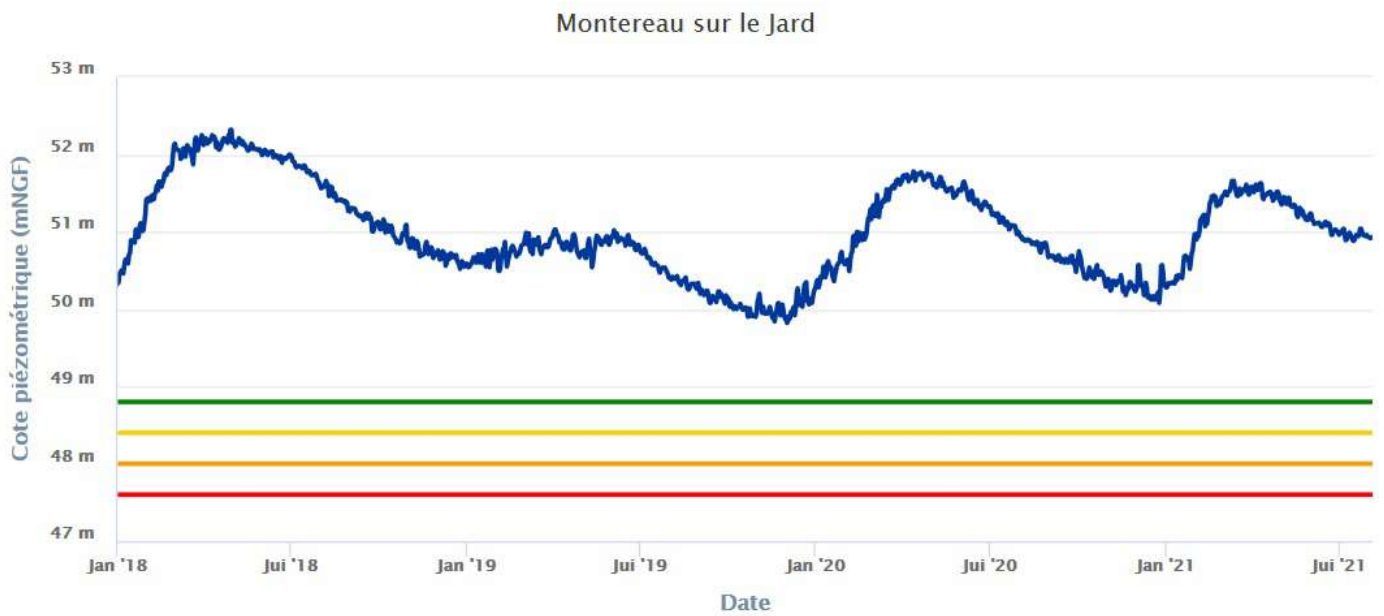


### Théméricourt

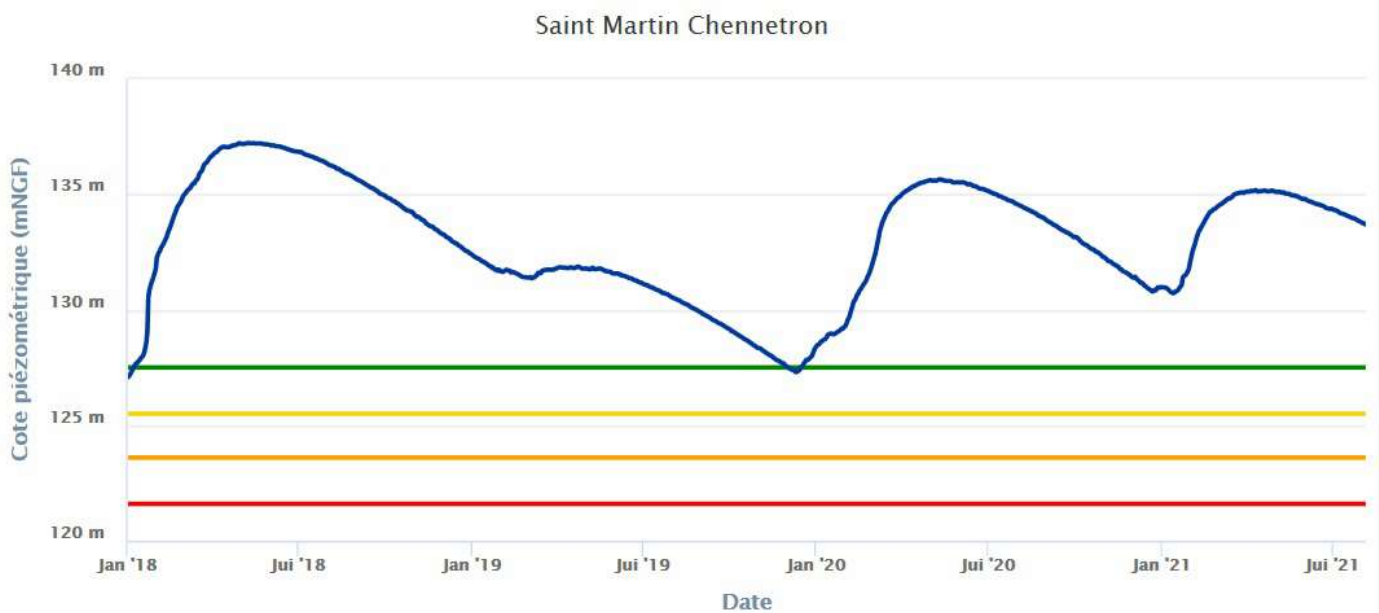


# Nappe du Champigny en Brie

## Montereau-sur-le-Jard



## Saint Martin Chennetron



# Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

## Mareil le Guyon

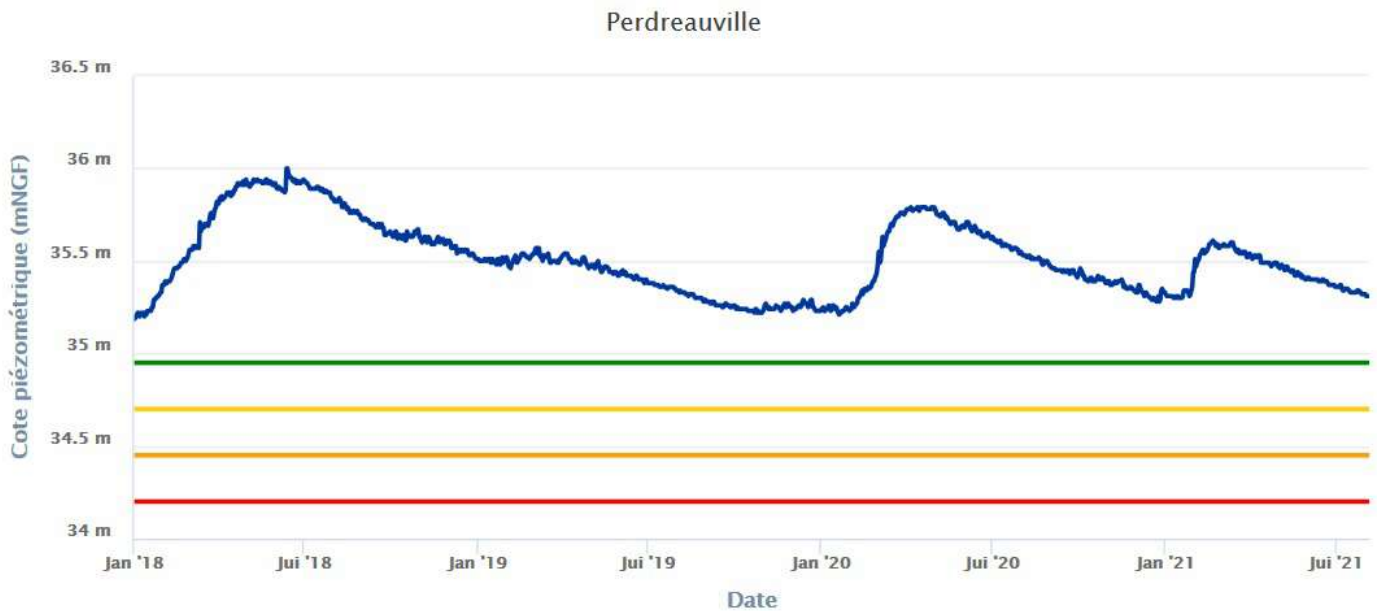


## Bréval



# Nappe de la craie du Mantois

## Perdreauville



### Liens utiles

#### L'étiage sur Internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html>

#### L'accès aux bulletins du suivi de l'étiage :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

#### Données rivières en ligne :

<http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

#### Données nappes en ligne :

<http://drieeif-eaux-souterraines.brgm.fr/data.html>

#### Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

### Contact

[driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr](mailto:driee-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr)



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Prochain bulletin d'étiage le 24 août 2021